

P – Ecoles municipales artistiques :

L'inscription aux EMA est annuelle et donne lieu à un droit d'inscription correspondant à 10 % du coût total. Ce droit d'inscription est facturé dès lors que l'élève est admis à suivre les cours et que la rentrée des EMA a eu lieu. Le solde est facturé de manière mensuelle (9 fois 10 % du coût total). Les familles peuvent toutefois sur demande régler leur facture en une seule fois après information du Service des Affaires Familiales en début d'année scolaire.

Les démissions durant l'année sont autorisées sous réserve expresse qu'elles soient motivées par une demande écrite. Sans lettre de démission, le tarif d'inscription annuel restera dû et la facturation se poursuivra. Une démission ne sera appliquée que pour le trimestre suivant, tout trimestre entamé étant dû. Pour les deuxièmes et troisièmes trimestres, la date de référence est le début calendaire du trimestre, soit le 1^{er} janvier et le 1^{er} avril de chaque année.

Q.F.	COURS COLLECTIFS (Danse, formation musicale et arts plastiques)	COURS INDIVIDUELS (Instrument)	COURS EVEIL ARTISTIQUE (Pépinère)
1 à 70	25,02 €	35,13 €	19,02 €
71 à 136	48,84 €	68,84 €	34,45 €
137 à 196	84,68 €	119,87 €	58,88 €
197 à 256	129,27 €	163,93 €	90,61 €
257 à 299	149,59 €	189,41 €	104,67 €
300 à 342	166,35 €	210,81 €	119,64 €
343 à 402	186,73 €	237,29 €	130,74 €
403 à 467	225,42 €	290,21 €	158,49 €
468 à 534	252,91 €	323,44 €	177,85 €
535 à 599	305,62 €	361,26 €	195,28 €
600 à 662	326,77 €	415,67 €	230,79 €
663 à 725	379,94 €	451,25 €	250,41 €
726 à 803	386,13 €	491,34 €	272,42 €
804 à 1000	427,38 €	537,76 €	302,85 €
1001 à 1500	465,86 €	586,17 €	330,06 €
1501 à 2000	486,83 €	612,55 €	344,92 €
+ 2000	507,79 €	638,93 €	359,77 €
Tarif hors commune	586,89 €	730,60 €	442,19 €

Tarif « location d'instruments »

Les EMA peuvent prêter un instrument à un élève débutant, à condition que celui-ci (ou son responsable légal) s'engage à signer un contrat de location spécifiant les termes du prêt.

TARIF ANNUEL POUR LA LOCATION D'UN INSTRUMENT

QUOTIENT	TARIF
1 à 70	13,10 €
71 à 136	17,06 €
137 à 196	21,07 €
197 à 256	25,02 €
257 à 299	28,99 €
300 à 342	32,99 €
343 à 402	36,95 €
403 à 467	40,97 €
468 à 534	44,03 €
535 à 599	48,32 €
600 à 662	52,28 €
663 à 725	56,30 €
726 à 803	60,24 €
804 à 1 000	64,26 €
1 001 à 1500	68,23 €
1501 à 2000	70,28 €
+ 2000	72,33 €
Hors commune	90,23 €

Tarif « double instrument » correspondant à la pratique d'un deuxième instrument : 51,17 € par trimestre.

Tarif « hors-cursus » : tarif indexé au barème 7 « cours collectifs » : **186.73 euros**.

Ce tarif correspond aux activités suivantes : chorale enfants, chorale adultes, orchestre, culture musicale (analyse musicale, harmonie musicale, musique de chambre, ensemble jazz, percussions africaines...) dispensées en dehors des cursus et s'applique à chaque activité suivie.

Tarif « stages » : Les stages de danse, de musique ou d'arts plastiques peuvent se dérouler les week-ends, pendant les vacances scolaires ou sur la période d'un trimestre, dans un temps établi entre 8h et 12h.

- Elèves extérieurs : tarif forfaitaire unique : 39,80 €/stage
- Elèves fréquentant les cours à l'année : 19,91 €/stage

Tarifs « ateliers »

Ce tarif s'applique aux ateliers suivants : ateliers électroacoustiques, piano contemporain pour lequel le projet pédagogique se concentre sur un trimestre, dispensés en dehors des cursus. Ce tarif est trimestriel.

MODULE TRIMESTRIEL

(en €)

1 à 70	71 à 136	137 à 196	197 à 256	257 à 299	300 à 342	343 à 402	403 à 467	468 à 534	535 à 599	600 à 662	663 à 725	726 à 803	804 à 1000	1001 à 1500	1501 à 2000	+ 2000	HC
6,34	11,48	19,63	30,20	34,89	39,88	43,58	52,83	59,29	65,10	76,93	83,47	90,80	100,95	110,02	114,97	119,92	147,40